**DECLARATION DU BURUNDI A LA 40ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**LE 25 JANVIER 2022**

**ADOPTION DU DOCUMENT FINAL SUR L’EPU : REPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA**

Madame la Présidente,

Le Burundi salue chaleureusement la délégation vénézuélienne et la félicite pour la présentation de son troisième rapport national au titre de l’Examen Périodique Universel.

Le Burundi félicite le Venezuela pour la coexistence pacifique et pour avoir mis en place une loi constitutionnelle contre la haine et tout autre motif constituant une incitation à la discrimination, l’intolérance ou la violence.

Nous l’encourageons à poursuivre la mise en œuvre et le renforcement de la loi créant la Commission nationale du droit international humanitaire pour répondre de manière adéquate à l'impact négatif causé par les mesures coercitives unilatérales.

Nous recommandons le Venezuela de continuer à prendre des mesures adéquates pour renforcer les différentes institutions chargées de la promotion et la protection des droits humains.

Pour terminer, le Burundi se déclare favorable à l’adoption du document final sous examen et souhaite au Venezuela pleins succès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie !**